

LE TAUX DE CHÔMAGE À PARIS ET DANS LE RESTE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Points forts d'une analyse comparative

mai 2000

MAIRIE DE PARIS



Direction du Développement
de l'Activité Économique et de l'Emploi
Atelier Parisien d'Urbanisme

Collection « Amélioration
des connaissances
et développement économique »

LE TAUX DE CHÔMAGE À PARIS ET DANS LE RESTE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Points forts d'une analyse comparative

Par le Professeur Michel Sollogoub et Olivier Allain
Laboratoire TEAM

– Théorie et applications en microéconomie et macroéconomie –
Université de Paris I Panthéon – Sorbonne

mai 2000

MAIRIE DE PARIS 

Direction du Développement
de l'Activité Économique et de l'Emploi
Atelier Parisien d'Urbanisme

Collection « Amélioration
des connaissances
et développement économique »

LE TAUX DE CHÔMAGE À PARIS ET DANS LE RESTE DE L'ÎLE DE FRANCE

Olivier Allain et Michel Sollogoub

TEAM, Université de Paris I Panthéon Sorbonne

1. RAPPEL DE L'OBJET DE L'ÉTUDE

L'objet de notre étude était de fournir des éléments d'explication à la différence observée entre les taux de chômage à Paris et dans le reste de l'Ile-de-France

Dans le premier chapitre, nous avons mis en évidence les difficultés rencontrées par les différents organismes qui cherchent à comptabiliser les chômeurs et les actifs occupés d'une société. Nous avons insisté sur le fait que les taux de chômage qui résultent de ces calculs doivent être considérés avec beaucoup de précautions.

Ceci étant dit, le point de départ de notre étude repose sur le constat que **le taux de chômage est plus élevé à Paris que dans le reste de l'Ile-de-France**. En effet, à partir des données de l'enquête Emploi de 1996, 1997 et 1998, nous voyons que l'écart de taux entre les deux zones géographiques est en moyenne de 0,9 points (*cf.* le tableau suivant). L'écart entre les parts de chômeurs dans la population totale est du même ordre de grandeur.

	Taux d'activité			Taux de chômage			Part des chômeurs dans la population totale		
	Paris	Reste IdF	Écart	Paris	Reste IdF	Écart	Paris	Reste IdF	Écart
1996	74,5	73,1	1,4	11,8	10,8	1,0	8,8	7,9	0,9
1997	73,6	72,2	1,4	11,7	10,9	0,7	8,6	7,9	0,7
1998	75,0	72,6	2,4	11,7	10,5	1,1	8,7	7,7	1,0
<i>Moyenne</i>	<i>74,4</i>	<i>72,7</i>	<i>1,7</i>	<i>11,7</i>	<i>10,8</i>	<i>0,9</i>	<i>8,7</i>	<i>7,8</i>	<i>0,9</i>

L'objet de l'étude a donc été de **chercher à expliquer cet écart** à partir de traitements statistiques appropriés effectués sur les données de l'enquête Emploi. Nous présentons les principaux résultats que nous avons obtenus dans la section suivante.

2. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS OBTENUS

2.1. L'analyse des effets de structure et de l'effet spécifique du chômage

Dans le chapitre 2, nous avons décomposé les écarts de taux et de parts de chômage entre Paris et le reste de la région de façon à distinguer ce qui revient aux effets de structure de ce qui revient à l'effet spécifique du chômage.

Pour voir quelle est la signification de ces effets, supposons tout d'abord que le taux de chômage soit le même dans les deux zones géographiques pour chaque catégorie de la population active (les hommes, les femmes, les jeunes, *etc.*). Dans ce cas, l'écart entre la capitale et le reste de la région s'explique par une différence de structure entre les deux populations actives : les catégories confrontées à un taux de chômage important sont davantage représentées à Paris ; et celles qui connaissent un taux de chômage faible y sont moins représentées (**effets de structure**).

À l'opposé, il se peut que la structure de la population active soit la même dans les deux zones géographiques. Dans ce cas, le fait que le taux de chômage soit plus élevé à Paris résulte de ce que les différentes catégories de la population active y sont confrontées à un taux de chômage plus important que dans le reste de l'Ile-de-France (**effet spécifique du chômage**).

Les décompositions que nous avons ainsi effectuées nous ont permis de dégager trois types de résultats.

1. Les **résultats d'ensemble**.

Les effets de structure sont globalement négatifs : les catégories de population qui sont le plus exposées au chômage sont généralement moins représentées à Paris alors que celles qui sont le moins exposées y sont davantage

représentées que dans le reste de l'Ile-de-France. En conséquence, si chaque catégorie était confrontée à un chômage identique dans les deux zones géographiques, les taux et la part de chômage seraient plus faibles dans la capitale que dans le reste de la région.

Cependant, **les effets de structure sont largement contrebalancés par des effets spécifiques du chômage globalement positifs** : en règle générale, les différentes catégories homogènes de population sont confrontées à un taux de chômage plus élevé dans la capitale. C'est ce type d'effets qui domine, ce qui explique que, dans l'ensemble, le taux (ou la part) de chômage est plus important(e) à Paris que dans le reste de l'Ile-de-France.

2. Les **résultats par type d'effets**. Ils sont nombreux et difficiles à synthétiser. Les plus significatifs sont cependant les suivants.

Concernant les **effets de structures**, le résultat le plus significatif est que les **catégories qui contribuent le plus à réduire l'écart** entre les deux zones géographiques sont caractérisées par un faible chômage et un poids plus important dans la capitale que dans le reste de la région : ces catégories regroupent essentiellement des français âgés de 30 à 49 ans, titulaires d'un diplôme supérieur à bac + 2, cadres supérieurs dans le secteur tertiaire (*cf.* le tableau de la page 37).

Concernant **l'effet chômage**, les catégories qui contribuent le plus à accroître l'écart entre les deux zones géographiques sont caractérisées par un chômage plus important dans la capitale que dans le reste de la région : ces catégories regroupent essentiellement des français, âgés de 30 à 49 ans, titulaires d'un CAP ou d'un BEP, employés, travaillant ou ayant travaillé dans le tertiaire (*cf.* le tableau de la page 43). Cependant, certaines catégories caractérisées par un taux de chômage plus faible à Paris contribuent à réduire les écarts de chômage : elles regroupent surtout des femmes, de nationalité étrangère, faiblement diplômées (BEPC au mieux) (*cf.* le tableau de la page 33).

3. Les résultats par catégories de population.

La majorité des catégories contribuent à accroître l'écart total entre la capitale et le reste de la région. Ceci s'explique généralement par un **effet spécifique du chômage fortement positif**, qui n'est que partiellement compensé par des effets de structure négatifs.

Concernant le découpage selon le **sexe**, l'écart entre les deux zones géographiques dépend surtout de l'effet chômage qui touche la population masculine. Cet effet est moins important pour les femmes ; il est en outre entièrement compensé par les effets de structure qui jouent en sens inverse.

Il est possible d'appliquer un raisonnement analogue lorsque le découpage porte sur **l'âge** : l'effet chômage de la classe 30-49 ans prévaut alors que la classe des 16-29 ans contribue à réduire l'écart global, grâce à des effets de structure favorables à la capitale.

L'effet chômage est particulièrement important pour les français ; il n'est que partiellement compensé par les effets de structure. En revanche, l'effet chômage est légèrement négatif pour les étrangers.

Lorsqu'on s'intéresse au **niveau d'éducation**, l'effet chômage est toujours positif. Il est le plus élevé pour les titulaires d'un CAP ou d'un BEP et pour ceux qui disposent au mieux d'un baccalauréat. À noter que pour les diplômes supérieurs à bac + 2, l'effet chômage est également positif, mais il est compensé par les effets de structure.

L'analyse des **catégories socioprofessionnelles** montre que l'écart entre les deux zones géographiques s'explique surtout par l'effet chômage des professions intermédiaires et des employés. Pour les cadres supérieurs comme pour les ouvriers, cet effet est également positif, mais il est compensé par les effets de structure.

Enfin, lorsqu'on s'intéresse au **secteur d'activité**, on voit que l'écart entre la capitale et le reste de la région est surtout dû à l'effet chômage des individus qui travaillent ou ont travaillé dans le tertiaire.

En définitive, l'ensemble des traitements effectués dans le chapitre 2 confirment la prééminence de l'effet spécifique du chômage. De ce fait, les différences de chômage entre la capitale et le reste de l'Ile-de-France ne peuvent pas être imputées à des effets de structure. Au contraire, ceux-ci auraient tendance à jouer en faveur de la capitale.

2.2. L'analyse des risques de chômage

L'objectif des analyses économétriques menées dans le chapitre 3 était de savoir si la probabilité d'être au chômage pour un parisien est la même que pour son homologue francilien.¹ Les principaux résultats auxquels nous sommes parvenus sont les suivants.

1. Toutes choses égales par ailleurs, **la probabilité d'être au chômage est plus élevée pour un parisien que pour un francilien**. Ainsi, l'écart de risque est de 2,5 pour les actifs et de 1,5 points lorsqu'on considère l'ensemble de la population.
2. Cet écart se vérifie pour la majorité des catégories. En particulier, **lorsque l'étude porte sur les seuls actifs, le risque de chômage est beaucoup plus élevé dans la capitale que dans le reste de la région pour...** les hommes, les moins de 20 ans, 25-35 ans ou 40-45 ans, les ménages composés d'une seule personne ou sans famille, les locataires dans du vide, les titulaires d'un BEPC ou d'un CAP-BEP, les ouvriers et les individus qui travaillent ou ont travaillé dans le secteur de la construction.
3. **Lorsque l'étude porte sur la population totale, le risque de chômage est beaucoup plus élevé dans la capitale que dans le reste de la région pour...** les 25-30 ans et les 40-45 ans, les ménages composés d'une seule personne et les titulaires d'un BEPC seul.
4. En revanche, quelle que soit la population de référence, **le risque de chômage est moins important pour** les parisiens âgés de 20 à 25 ans et pour les ressortissants de la CEE que pour leurs homologues franciliens.

¹ Rappelons que la méthode utilisée permet de raisonner « toutes choses égales par ailleurs » : la différence de risque de chômage selon le lieu de résidence est donc mesurée indépendamment des autres caractéristiques personnelles (sexe, âge, nationalité, etc.).

5. Enfin, nous avons montré que **la situation par rapport à l'emploi et le choix du lieu de résidence ne doivent pas être analysés de façon indépendante pour les actifs**. Cela confirme bien le fait que le lieu de résidence influence le risque de chômage ; mais en outre, il est nécessaire de considérer le fait que la situation d'un actif face à l'emploi influence le choix de son lieu de résidence. En conséquence, il nous semblerait intéressant de pousser les investigations plus loin que nous n'avons pu le faire dans cette étude afin de **comprendre pourquoi les actifs qui sont confrontés à un risque de chômage relativement élevé ont une propension plus importante à venir résider dans la capitale**.

2.3. L'analyse de la durée du chômage

Le chapitre 4 a porté sur l'analyse des durées du chômage. Nous avons effectué deux type de calculs distincts. Le premier, relatif aux **durées globales de chômage** auxquelles les individus ont été confrontée au cours de la période d'observation, consistait à effectuer une décomposition entre l'incidence et la durée du chômage.

Le second traitement reposait quant à lui sur la **durée des épisodes de chômage** et consistait à calculer des fonctions de survie et à estimer des modèles de durée.

Il est important de rappeler que les résultats obtenus dans ce chapitre doivent être considérés avec beaucoup de précautions, eu égard aux problèmes méthodologiques auxquels nous avons été confrontés.¹

2.3.1. La décomposition entre l'incidence et la durée du chômage

Alors que jusqu'à présent nous avons calculé les taux de chômage de façon instantanée, nous nous référons ici à des mesures en termes de **moyennes annuelles** : sur une période donnée, pour l'ensemble des personnes qui ont connu au moins un mois d'activité, il s'agit de faire le rapport entre le nombre de mois passés au chômage et le

¹ Se reporter au corps du chapitre pour les explications portant sur les biais d'appariement.

nombre de mois passés en activité.¹ Ces moyennes annuelles sont ensuite décomposées en deux parties : l'une a trait aux **durées de chômage**, l'autre à l'**incidence du chômage**, c'est-à-dire au risque, pour un individu, de passer par le chômage au cours de la période d'observation.

Les deux principaux résultats issus des décompositions incidence - durée réalisées sur les taux et les parts de chômage sont les suivants.

- **En moyenne annuelle, le taux de chômage est plus élevé à Paris que dans le reste de l'Ile-de-France** : le chômage représente une proportion de temps d'activité plus importante dans la capitale. Lorsque l'analyse porte sur les parts de chômeurs, le constat est identique.
- Les différences entre les deux zones géographiques repose essentiellement sur des différences d'incidence. En effet, l'**incidence du chômage** est toujours plus forte à Paris : **la proportion de ceux qui passent par le chômage y est donc plus importante que dans le reste de région.**

2.3.2. La durée des épisodes de chômage

Les traitements statistiques effectués sur les durées des épisodes de chômage tendent à montrer que **les parisiens sortent plus rapidement du chômage que leurs homologues franciliens.**

La taille trop réduite de notre échantillon ne nous a pas permis de poursuivre nos investigations de façon satisfaisante. Il semble cependant que la sortie du chômage s'opère plus fréquemment par l'obtention d'un CDD dans la capitale que dans le reste de la région. À l'inverse, les franciliens obtiendraient plus souvent un CDI.

Étant donné le manque de significativité de ces résultats sur le plan statistique, ces résultats doivent être considérés avec la plus grande prudence. Cependant, à titre d'hypothèses et pour alimenter des recherches futures, nous pouvons avancer l'explication suivante : **il est possible que le marché du travail de la capitale soit plus actif que celui du reste de la région**, ce surcroît d'activité se traduisant à la fois par

¹ La part des chômeurs en moyenne annuelle peut être calculée sur les mêmes principes.

une vertu et un vice. La vertu serait l'observation d'épisodes de chômage plus courts à Paris. Le vice serait un recours plus important aux CDD et à la précarité. Encore une fois, des travaux supplémentaires sont indispensables pour permettre d'asseoir ces résultats.

3. INTERPRÉTATIONS ET ENSEIGNEMENTS DE L'ANALYSE

Dans cette dernière partie de notre travail, nous nous proposons d'interpréter les résultats que nous avons obtenu en relation avec les pistes de recherche esquissées dans notre proposition initiale et reprises dans l'introduction de ce rapport.

Le taux de chômage résulte de l'interaction de trois catégories de facteurs : 1/ ceux qui caractérisent les entreprises, 2/ ceux qui concernent les individus et 3/ ceux qui décrivent le fonctionnement du marché du travail.

1. Dans cette étude, nous nous sommes finalement délibérément placés du côté des personnes résidant à Paris et dans le reste de l'Ile-de-France en laissant de côté **les caractéristiques des entreprises**. Deux raisons à cela : d'une part, il nous a semblé que le tissu productif de la région est mieux connu des services de la ville¹ que les caractéristiques et les comportements des individus qui sont sans doute plus difficiles à appréhender ; d'autre part, les données de l'enquête Emploi que nous avons choisi de privilégier fournissent peu d'indications relatives à l'activité des entreprises auxquelles appartiennent les travailleurs. Nous avons toutefois introduit ces indications, lorsque cela avait du sens et était possible, par l'intermédiaire des variables décrivant le secteur d'activité.
2. Nous avons donc concentré nos efforts sur **les caractéristiques des habitants de la capitale et du reste de la région**. Il était en effet concevable que les différences de taux de chômage entre les deux zones géographiques tiennent à des différences concernant les structures de la population résidente. Or, s'il est un résultat robuste auquel nous parvenons, c'est bien que **les différences de structure ne sont pas**

¹ Grâce à un suivi approfondi permis par l'utilisation de différents outils, notamment par les données de l'Enquête Régionale sur l'Emploi.

responsables des différences de taux de chômage : à Paris résident plutôt des représentants des catégories de population en moyenne moins touchées par le chômage. Mais, à Paris, ces catégories sont plus souvent au chômage que dans le reste de l'Ile-de-France.

Il est important de noter que **ces résultats concernent aussi bien les structures par catégorie que les comportements d'activité**. Soulignons en effet que nous avons toujours effectué nos calculs sur à la fois les taux **et** les parts de chômage. Or, les résultats des chapitres 2 et 3 ne sont pas sensiblement différents pour ces deux indicateurs. Ceci illustre bien le fait que **les comportements d'activité ne sont guère différents entre Paris et le reste de la région**. Ce n'est donc pas dans ces directions — **différences de structures de la population et différences de comportements d'activité** — qu'il faut rechercher l'origine des différences observées de taux de chômage.

3. Les **caractéristiques de fonctionnement du marché du travail** constituent le troisième facteur qui puisse expliquer les différences entre les taux de chômage. Dans notre proposition, nous avons évoqué deux aspects de ces modalités de fonctionnement : les mobilités alternantes et le « dynamisme » du marché. Malheureusement, il n'est pas apparu raisonnable de traiter des **migrations alternantes** à l'aide du matériau statistique dont nous disposions. En effet, si l'enquête emploi permet de savoir dans quelle localité est situé l'établissement où est employé un actif occupé, elle ne fournit pas la localisation du dernier établissement dans lequel a travaillé un chômeur. Dans ces conditions, il ne nous était pas possible de savoir si un chômeur qui réside à Paris a perdu un emploi qu'il exerçait dans la capitale ou dans le reste de la région.

En revanche, nous avons pu examiner avec attention la question du « **dynamisme** » du **marché** à travers ce que nous avons appelé la décomposition du taux de chômage en incidence et durée. Rappelons qu'un même taux de chômage peut revêtir des sens très différents en ce qui concerne la réalité sociale qu'il recouvre.

Ainsi, au début des années quatre-vingt dix, le marché du travail canadien présentait un taux de chômage sensiblement équivalent au taux de chômage français. Mais la

décomposition de ce taux comme produit d'une incidence (probabilité pour un actif de tomber au chômage au cours du mois) et d'une durée (nombre de mois séparant l'entrée de la sortie du chômage) faisait apparaître une incidence beaucoup plus forte au Canada qu'en France et une durée beaucoup plus longue en France : les travailleurs français étaient en moyenne moins souvent touchés par le chômage que les canadiens, mais lorsqu'ils étaient touchés, ils éprouvaient des difficultés beaucoup plus importantes pour en sortir. Le marché du travail canadien est ainsi plus actif que le marché du travail français.

Toutes proportions gardées, la comparaison des situations parisiennes et franciliennes pourrait être interprétée sur le même mode : **le marché du travail parisien apparaîtrait plus actif que le marché du reste de l'Île-de-France** ce qui se traduirait par une incidence plus élevée et par des épisodes de chômage moins longs. Cette conclusion est à prendre avec beaucoup de **précautions** car, comme nous l'avons indiqué plus haut, les résultats de nos estimations sont peu robustes. Ceci n'est pas étonnant : dans la mesure où les marchés du travail parisien et francilien sont largement imbriqués, il est illusoire de penser qu'ils se distinguent aussi nettement que les marchés du travail français et canadien. Néanmoins, les résultats que nous obtenons, tant pour la décomposition du taux de chômage entre incidence et durée que pour l'estimation de modèles de durée, donnent à penser qu'il y a là une piste intéressante pour des travaux futurs. Rappelons également qu'une donnée supplémentaire doit être prise en compte pour l'interprétation de ces résultats : **il semblerait que l'activité du marché du travail parisien soit pour partie due à un recours plus important à des contrats à durée déterminée.**



Au total, notre étude montre que les différences entre marchés du travail parisien et francilien, souvent présentées comme nettes, notamment en ce qui concerne le taux de chômage, doivent être considérablement nuancées. En outre, comme nous le rappelons fréquemment dans cette étude, les problèmes de mesure du chômage se posent constamment. Les données du recensement apporteront certainement un éclairage nouveau sur cette question.